



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 mars 2019

Objet de la délibération

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET
DU RESEAU DE CHALEUR**

Le vingt huit mars deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Claudine CORPART à Frédéric TOUSSAINT, Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY, Xavier POUREAU à Stéphanie LETELLIER, Marc LE BOUHART à Pascal LE LIBOUX, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur FALQUERHO Thierry** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2019.03.014**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR****Rapporteur : Thierry FALQUERHO**

Suite à l'adoption du Compte Administratif 2018, il y a lieu d'intégrer les résultats de l'exercice passé.

Ainsi le budget supplémentaire du budget annexe de la chaufferie bois et du réseau de chaleur se présente comme suit :

| | Investissement | Fonctionnement | Total |
|----------|----------------|----------------|------------|
| Dépenses | 39 283,05 | 93 874,07 | 133 157,12 |
| Recettes | 39 283,05 | 93 874,07 | 133 157,12 |

La section d'investissement reprend l'excédent de l'année 2018 pour 39 283,05 €.

Ces crédits disponibles sont inscrits sur un compte d'acquisition de matériel pour des dépenses éventuelles de matériel à renouveler.

La reprise de l'excédent de la section de fonctionnement de 93 872,07 € permet des inscriptions sur divers comptes (d'entretien, charges exceptionnelles, charges de gestion courante notamment) pour un montant de 78 872,07 € (il s'agit de réserves qui ne seront utilisées qu'en cas de besoin) le solde est positionné sur le compte des dépenses imprévues pour 15 000 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal le 04 mars 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources le 11 mars 2019,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** le budget supplémentaire 2019 du budget annexe de la chaufferie et du réseau de chaleur.

➔

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU